

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 28 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 28 mai à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Fêtes à Callac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (*suppléant*) ; AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BIAVA Denis (*suppléant*) ; BILLAUX Béatrice ; BURLLOT Gilbert ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUPONT Frédéric ; ECHEVEST Yannick ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GRAEBER Sophie ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; INDERBITZIN Laure-Line ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Yannick ; LE GOFF Philippe ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (*suppléant*) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOÉTÉ Cécile à CLEC'H Vincent ; BOUCHER Gaëlle à CHAPPÉ Fanny ; BOULANGER Servane à GOUAULT Jacky ; CADUDAL Véronique à RIOU Philippe ; DUMAIL Michel à RASLE-ROCHE Morgan ; GIUNTINI Jean-Pierre à GUILLOU Claudine ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE HOUEROU Annie à LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert ; LOZAC'H Claude à LE MEAUX Vincent ; PRIGENT Jean-Yvon à ECHEVEST Yannick ; SALLIOU Pierre à PONTIS Florence ; SAMSON-RAOUL Caroline à LE MEUR Daniel

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; MOZER Florence ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie ; ZIEGLER Evelyne.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	64
Procurations	13
Votants	77
Absents	11

Dans le cadre de sa politique de développement de la mobilité douce, l'Agglomération a depuis 2021, entrepris plusieurs actions pour favoriser la pratique du vélo. Le service de location longue durée de 200 vélos à assistances électrique, le déploiement de 14 abris vélo sécurisés, l'élaboration d'un plan vélo communautaire ont ainsi été mis en place.

Dans la continuité de ces démarches, l'Agglomération a fait le choix de soutenir les initiatives citoyennes pour favoriser la pratique du vélo.

L'Agglomération initie donc une action supplémentaire, directement tournée vers les associations en les aidant à financer des projets contribuant au système vélo. Pour rappel, le système vélo est l'ensemble des aménagements, des matériels, des services, des règlements, des informations et des formations permettant d'assurer sur un territoire une pratique du vélo efficace, confortable et sûre.

Pour cela, l'agglomération propose un appel à projet intitulé « Demain à bicyclette ».

Le projet « Demain à bicyclette » a pour but de donner un coup de pouce, ou faire émerger, des projets contribuant au renforcement de la part modale vélo sur le territoire pour :

- Favoriser l'usage du vélo quotidien,
- Enclencher des dynamiques autour de la mobilisation citoyenne pour ce moyen de transport, fédérer les citoyens et créer du lien social,
- Soutenir des actions de sensibilisation, formation et/ ou animation pour la mise en œuvre des transitions,

Il s'agit d'accompagner les démarches citoyennes sur la thématique vélo en finançant les projets ayant pour but de démocratiser ou développer la pratique cyclable.

Considérant l'engagement de Guingamp-Paimpol Agglomération dans le développement des mobilités douces ;

Considérant l'avis favorable de la commission Aménagement et Revitalisation du Territoire du 30 mars 2023 sur le dispositif ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Approuve l'appel à projet « Demain à Bicyclette » ;
- Délègue au Bureau communautaire le choix des associations retenues annuellement ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer les arrêtés de subvention pour les projets retenus.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Joseph LINTANF